REUNION de bureau - 17 février 2014

Présents: Christian Laby, Yves Leclercq, Martine Bras, Eliane Gilet, Pascale Baty, Jeannine Vallat, Jessica de la fédé

Excusés: Jean Bernard Berton, Claude Gotorbe

Le président déclare la séance ouverte.

Projet "ADO":

Jessica de la fédé prend la parole pour le projet ado, nous avons le choix entre 3 formule de budget et c'est le contrat Engagement Éducatif avec un animateur et un directeur qui a été retenu. Cela coûterait pour l'animateur 685€ et le directeur 797€ en salaire + 430€ de charges patronales + les coûts des différentes activités proposées dans le mois. Pour l'encadrement, il faut un animateur pour 12 ados donc maximum 24 ados.

L'APASSE 10 prend 2 x 20 € pour les bulletins de salaire du mois de juillet.

Avec une base de 8 jeunes par après midi, il faut trouver ~2500€ des subventions pour équilibrer le budget - ~3700€ - ce qui n'est pas une mince affaire... la CAF pourrait donner quelques 150€ (d'après Jessica), voir également du coté de la MSA et de "jeunesse et sport". Laurence Dhubert se charge de cette partie du dossier.

Pour certaines animations, l'association « En piste l'artiste » -que nous avons rencontré samedi avec Catherine Da Silva et Laurence Dhubert- prendrait entre 100 et 150 euros par intervention de 1h30.

Nous devons nous assurer qu'il ne faut pas d'extension d'assurance pour ce genre d'activité.

Pour l'organisation, nous envisageons d'imposer un forfait à la semaine de 40€, payable d'avance à l'inscription (prix à peaufiner suivant les activités proposées) ou payable au mois; gestion plus aisée, ce qui faciliterait l'emploi du temps des animateurs.

Tarif de la location de la salle:

La location de la salle du 31 décembre sera facturée à hauteur de 450 € sans distinction entre les Charmontais et les "extérieurs".

Rideaux:

Un devis sera fait pour la confection de rideaux pour les fenêtres de la scène et des 2 petites salles.

Nouvelles sections:

Séverine Berton propose une nouvelle activité "chorale".

Jean Luc CELLA souhaite organiser des cours de self défense, le coût est de 20 € pour la séance de 2h.

Pour ces 2 activités, une annonce sur le bulletin communal ainsi qu'un affichage à l'entrée et sur le tableau d'affichage pour trouver d'éventuelles personnes intéressées.

Animations:

Les comédiens du Tertre de St Parres aux Tertres souhaitent jouer sur notre scène, définir les disponibilités de la salle avec Claude, pour le prêt de la salle, 200 € sera facturé.

La troupe l'Étoile d'Arcis viendrait également, le lendemain de la belotte du foot, dimanche 11 janvier 2015.

La Cie Colaverdey donne leurs représentations les 22 et 23 novembre 2014 et les 11 et 12 avril 2015.

La soirée du Beaujolais aura lieu le vendredi 21 novembre 2014.

Info divers:

La section théâtre installera les décors sur la scène à partir du samedi 25 octobre 2014 (si la salle n'est pas louée).

Maxime, nous a aidé pour l'achat à MEGA HERTZ, d'un jeu d'orgues 24 pistes avec son flight case et 3 gradateurs avec un flight case pour le rangement ainsi que divers accessoires (câbles, crochets, élingues...) pour un coût de 704.15 euros.

Le choix de nouvelles chaises a été arrêté mais reste à définir la couleur et la quantité.

Le DJ, MR Claude BROUILLARD a été retenu pour le 14 juillet, pour 250 €. Nous envisageons de le prendre également pour le bal de la fête, facturé 400 € (remise de 100 € pour l'ensemble des 2 soirées) et la soirée beaujolais (200€).

Le prochain CA se fera le lundi 14 avril.

La séance est close à 22h15.

Le Président Christian LABY La secrétaire Martine BRAS